

## التعاون الإقليمي بين المقاطعات والمناطق فيما وراء البحار

فهرس رسالة دكتوراه

<b>SOMMAIRE</b> .....	3
<b>TABLE DES PRINCIPAUX SIGLES ET ABREVIATIONS</b> .....	5
<b>INTRODUCTION</b> .....	8
<b>PREMIERE PARTIE :</b> <b>L'ENVIRONNEMENT JURIDIQUE DE LA COOPERATION REGIONALE</b> .....	29
 <b>TITRE 1 : La déconcentration de l'action internationale de l'Etat</b> .....	31
 <b>CHAPITRE 1 : Les compétences des DROM en matière internationale</b> .....	32
 SECTION 1 : Les DROM dans l'activité interétatique .....	32
I : La participation des DROM au processus de conclusion d'un engagement international... 33	
A : Les moyens juridiques offerts par la loi d'orientation pour l'outre-mer .....	33
B : L'association des DROM aux engagements internationaux de leur environnement régional .....	35
1 : Le dispositif juridique .....	35
2 : Le positionnement des DROM.....	40
II : L'intervention du Conseil Constitutionnel .....	43
A : L'interprétation du Conseil Constitutionnel.....	44
B : Une réécriture du dispositif juridique .....	47
 SECTION 2 : Les éléments juridiques de la coopération régionale déconcentrée.....	50
I : L'application du cadre constitutionnel à la conclusion des engagements internationaux ... 50	
A : Le droit constitutionnel de l'action internationale de l'Etat .....	51
1 : Les prérogatives constitutionnelles du Président de la République .....	51
2 : Le partage des compétences étatiques .....	55
B : La matérialisation des compétences étatiques .....	67
1 : Le consentement de l'Etat .....	67
2 : L'introduction de l'engagement international dans l'ordre international.....	73
II : Le système d'association déconcentrée des DROM.....	78
A : La spécification de la dimension déconcentrée .....	78
B : Une association à l'action internationale régionale de l'Etat .....	85
 <b>CHAPITRE 2 : Le cadre juridique de la coopération régionale déconcentrée</b> .....	90
 SECTION 1 : Les données de l'association des DROM à l'action internationale régionale de l'Etat .....	90
I : Les paramètres du dispositif juridique .....	91
A : Les paramètres internes .....	91
B : Les paramètres externes.....	99
II : L'adaptation mesurée du système constitutionnel français .....	105
A : Les compétences internationales des outre-mers dans la Constitution.....	105
B : La relative action internationale des DROM .....	109
1 : Une contribution passive .....	110
2 : Une intervention internationale limitée.....	115

SECTION 2 : L'assouplissement réalisé .....	118
I : La voie choisie : les accords de coopération régionale déconcentrée .....	119
A : La pratique antérieure à la loi d'orientation pour l'outre-mer .....	119
B : Des entités étatiques partenaires de coopération .....	122
II : La voie exclue : les arrangements administratifs.....	125
A : Les procédures de conclusion ouvertes aux outre-mers .....	125
B : La qualification juridique.....	130
<b>TITRE 2 : L'action régionale décentralisée des DROM.....</b>	<b>142</b>
<b>CHAPITRE 1 : Le droit de la coopération régionale décentralisée.....</b>	<b>143</b>
SECTION 1 : L'identification des règles juridiques .....	144
I : Le dispositif juridique de la coopération décentralisée .....	144
A : L'épreuve de reconnaissance.....	145
B : Le droit positif .....	152
II : La détermination de la règle de droit en matière de coopération régionale décentralisée	156
A : La coopération régionale décentralisée .....	156
B : La problématique de l'adaptation de la règle de droit .....	168
SECTION 2 : Les structures institutionnelles de la coopération régionale décentralisée .....	174
I : Les structures de coopération adaptables.....	175
A : La société d'économie mixte locale (SEML).....	175
B : L'accès aux organismes publics de droit étranger et la participation au capital d'une personne morale de droit étranger .....	182
C : Le groupement européen de coopération territoriale (GECT).....	187
II : L'inadaptation de certaines structures de coopération.....	191
A : Le district européen et le groupement européen d'intérêt économique (GEIE).....	192
B : Le recours à la Commission nationale de la coopération décentralisée (CNCD).....	195
<b>CHAPITRE 2 : La légalité des conventions de coopération régionale décentralisée.....</b>	<b>198</b>
SECTION 1 : L'instrument conventionnel de coopération .....	198
I : La délimitation de l'outil.....	199
A : Le support juridique de la capacité.....	199
B : La convention de coopération.....	203
II : Le contrôle de l'outil.....	206
A : Les principes généraux d'élaboration de la convention de coopération.....	207
B : Le contrôle de légalité.....	208
SECTION 2 : Une base juridique redéfinie.....	211
I : Les limites matérielles de la compétence d'attribution.....	212
A : Le principe de libre administration des collectivités territoriales.....	212
B : La clause générale de compétence et les attributions légales de compétences.....	220
II : La coopération décentralisée : une compétence d'attribution légale .....	224
A : La fin de l'intérêt local .....	224
B : La progression juridique de la compétence .....	233

<b>SECONDE PARTIE :</b>	
<b>LA PRODUCTION JURIDIQUE DE LA COOPERATION REGIONALE .....</b>	<b>240</b>
<b>TITRE 1 : Le contenu des accords de coopération régionale.....</b>	<b>242</b>
<b>CHAPITRE 1 : Les relations entre les autorités locales ultramarines françaises et les Etats, territoires ou organismes régionaux .....</b>	<b>243</b>
SECTION 1 : La nature juridique des accords de coopération régionale déconcentrée .....	243
I : La spécificité de la relation de coopération régionale déconcentrée.....	244
A : L'autorité locale compétente .....	244
1 : La collectivité territoriale d'outre-mer dans la République .....	245
2 : Le degré d'autonomie de la collectivité territoriale d'outre-mer dans la République.....	252
B : L'environnement régional concerné .....	258
II : L'accès au droit international .....	262
A : Le domaine de normativité de l'accord .....	263
1 : L'intérêt de la définition du domaine normatif .....	263
2 : Les paramètres de la normativité en droit international .....	268
B : Un accord de droit international public .....	271
1 : L'ordre juridique comme déterminant de la validité juridique .....	271
2 : L'accord international de coopération régionale déconcentrée.....	273
SECTION 2 : Un droit différencié pour l'autorité locale ultramarine française.....	276
I : Du droit international pour les collectivités territoriales supérieures .....	277
A : L'acteur local de la relation de coopération .....	277
B : La fonction de régulation interne et internationale de l'Etat .....	284
II : La collectivité territoriale ultrapériphérique dans son environnement .....	287
A : Des flux de coopération dans un espace régional.....	287
B : Un espace de coopération régionale construit .....	300
<b>CHAPITRE 2 : Les relations entre les autorités locales françaises et les autorités locales étrangères.....</b>	<b>305</b>
SECTION 1 : La nature juridique des conventions de coopération régionale décentralisée .	305
I : Les acteurs de la relation de coopération décentralisée .....	306
A : L'identification de l'entité infraétatique partenaire de coopération .....	306
B : L'apport de l'associatif à la coopération décentralisée.....	313
II : Des conventions de droit interne .....	316
A : Une concentration sur l'acte conventionnel d'exécution .....	316
B : Le rattachement des conventions à l'ordre juridique interne.....	323
SECTION 2 : La variabilité du droit de la coopération décentralisée.....	326
I : Un droit différencié selon l'autorité locale française.....	327
A : Du droit commun.....	327
B : Du droit parcellaire .....	330
II : Un droit différent selon l'autorité locale étrangère.....	335
A : Les rapports entre autorités locales d'environnement proche .....	335
1 : Les collectivités territoriales métropolitaines.....	336
2 : Les DROM .....	339

3 : Les COM et la Nouvelle-Calédonie .....	346
B : Les rapports entre autorités locales d'environnements éloignés .....	350

**TITRE 2 : Le droit applicable aux accords de coopération régionale..... 354**

**CHAPITRE 1 : Les incertitudes juridiques ..... 355**

SECTION 1 : La validité juridique des accords de coopération régionale déconcentrée .....	355
I : L'autorité normative des accords dans l'ordre juridique international .....	356
A : La faiblesse normative.....	356
B : La subordination aux normes de droit international .....	359
II : Les accords devant les ordres juridiques .....	363
A : Devant l'ordre juridique international .....	364
B : Devant l'ordre juridique interne .....	371
1 : Des compétences extensibles .....	372
2 : Le non respect des dispositions de la loi d'orientation pour l'outre-mer et des lois organiques.....	374

SECTION 2 : Le régime juridique des conventions de coopération régionale décentralisée	377
I : La définition du régime juridique dans les conventions .....	378
A : Une inscription du régime juridique dans la convention .....	378
B : Une individualisation du régime juridique de la convention .....	383
II : Le rattachement au droit interne .....	388
A : Le détachement de la convention de son ordre juridique .....	389
B : Une problématique partielle mais réelle .....	393

**CHAPITRE 2 : Les réflexions doctrinales ..... 398**

SECTION 1 : La recherche de définition du régime juridique des conventions de coopération décentralisée .....	398
I : Les voies d'identification du domaine d'exécution des conventions.....	399
A : Le champ d'intervention de l'entité infraétatique française et étrangère .....	399
B : Le procédé contractuel.....	402
II : Une visibilité interne ou externe du règlement des litiges.....	406
A : Une approche selon le droit interne français ou étranger .....	407
B : Le recours à un mode d'identification externe aux parties.....	414

SECTION 2 : La définition du droit des conventions de coopération décentralisée.....	417
I : Les positions doctrinales .....	417
A : De « l'infra-droit » international .....	418
B : Du droit administratif international .....	421
C : Du droit international privé « adapté » .....	426
D : Du droit transnational .....	428
II : Les perspectives de détermination du droit .....	433
A : Le droit international administratif et les conventions bilatérales.....	433
B : Le dispositif juridique de la loi d'orientation pour l'outre-mer.....	436
C : Le droit régional .....	438

<b>CONCLUSION</b> .....	445
<b>BIBLIOGRAPHIE</b> .....	451
<b>TABLES DES MATIERES</b> .....	471